

TRADUCTION

AUTORITE FLAMANDE

[C - 2019/40992]

25 JANVIER 2019. — Arrêté du Gouvernement flamand portant reconnaissance de la qualification professionnelle d'officier de veille de navigation intérieure

LE GOUVERNEMENT FLAMAND,

Vu le décret du 30 avril 2009 relatif à la structure des certifications, article 12, remplacé par le décret du 1^{er} juillet 2011 ;

Vu l'avis de reconnaissance de l'Agence de l'Enseignement supérieur, de l'Éducation des Adultes, des Qualifications et des Allocations d'Études, rendu le 7 décembre 2018 ;

Vu l'avis de l'Inspection des Finances, rendu le 21 décembre 2018 ;

Sur proposition de la Ministre flamande de l'Enseignement et du Ministre flamand de l'Emploi, de l'Économie, de l'Innovation et des Sports ;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. La qualification professionnelle d'officier de veille de navigation intérieure, classée au niveau 4 de la structure flamande des certifications, dont la description figure à l'annexe jointe au présent arrêté, est reconnue.

Art. 2. Le ministre flamand qui a l'Enseignement dans ses attributions et le ministre flamand qui a la Politique de l'emploi dans ses attributions sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 25 janvier 2019.

Le Ministre-Président du Gouvernement flamand,

G. BOURGEOIS

La Ministre flamande de l'Enseignement,

H. CREVITS

Le Ministre flamand de l'Emploi, de l'Économie, de l'Innovation et des Sports,

Ph. MUYTERS

Annexe. Description de la qualification professionnelle d'officier de veille de navigation intérieure (0386) telle que mentionnée à l'article 1er.

1. AU NIVEAU GLOBAL

a. Titre

Officier de veille de navigation intérieure

b. Définition

L'officier de veille exécute sous la supervision du capitaine des manœuvres de déplacement d'un navire, vérifie le chargement et le déchargement conformément à la réglementation en vigueur, exécute l'entretien du bateau conformément aux normes imposées et supervise à cet égard le ou les matelots afin de soutenir le capitaine dans la commercialisation du transport (de fret)

c. Niveau

4

d. Année

2018

2. COMPÉTENCES

2.1 Énumération des compétences

- Travaille en équipe (co 03052)
 - Communique efficacement avec tous les acteurs (membres d'équipage, capitaine, armateur, personnel de chargement et de déchargement...)
 - Commande le navire et le ou les matelots sous la supervision du capitaine
 - Échange des informations avec les collègues et autres acteurs
 - S'adapte de manière flexible (changement de membres d'équipage, conditions météorologiques...)
 - Est capable d'évaluer si des informations peuvent ou non être diffusées
 - Fait rapport au capitaine
 - Suit les indications du capitaine
 - S'adapte à la réglementation et veille au maintien de l'ordre et de la discipline à bord
- Agit conformément au code de conduite de la profession (co 03053)
 - Respecte les formes de communication
 - Respecte l'hygiène personnelle et garde une apparence soignée
 - Agit conformément au code (de conduite) professionnel et réglementaire
 - Adapte sa tenue vestimentaire à la tâche exécutée
 - Veille à l'application du code de conduite de la profession par les membres d'équipage
 - Préviend les catastrophes
 - Signale une catastrophe au capitaine
 - Donne lui-même le bon exemple dans tous les actes qu'il pose et dans le suivi des directives (légales)
- Surveille et forme les membres de l'équipage aux techniques relatives au métier (co 03054)
 - Suit les instructions du capitaine
 - Traduit les instructions en travaux à effectuer

- Donne des instructions concernant l'exécution des tâches au(x) matelot(s)
- Donne lui-même le bon exemple
- Suit les activités des matelots
- Donne un feed-back au matelot le cas échéant
- Veille au respect des consignes en matière de sécurité et d'environnement
- Forme le matelot

- Tient compte de la sécurité, de l'environnement, de la qualité et du bien-être et veille à leur application par le matelot (co 03055)
 - Travaille de manière ergonomique
 - Travaille de manière économe
 - Travaille de manière écologique
 - Consulte et interprète les manuels/sources techniques
 - Applique les consignes en matière de sécurité, de qualité, d'environnement et de bien-être
 - Utilise des équipements de protection individuelle et collective
 - Veille à ce que les matelots utilisent les équipements de protection collective au besoin
 - Signale les problèmes au capitaine
 - Apprend de nouvelles techniques imposées et les applique
 - Suit les formations (obligatoires) à la demande de l'armateur ou du propriétaire du bateau
 - Veille à ce que les matelots respectent les directives en matière de sécurité, d'environnement, de qualité et de bien-être
 - Vérifie si les nouvelles techniques imposées sont appliquées par les matelots

- Contrôle si les déchets sont triés et stockés (co 03056)
 - Contrôle si les déchets et les restes de cargaison sont triés et évacués conformément aux prescriptions
 - Vérifie si les produits dangereux et inflammables sont stockés conformément aux prescriptions
 - S'assure de la récupération des matériaux
 - Contrôle la collecte et le tri des liquides récupérés
 - Veille à l'évacuation des restes de cargaison et des déchets conformément aux prescriptions

- Suit l'itinéraire de navigation déterminé et commande le navire sous la supervision du capitaine (N310301 Id16765-c)
 - Détermine l'itinéraire de navigation sous supervision
 - Commande le navire sous supervision
 - Définit les paramètres pour la commande du navire sous supervision
 - Surveille constamment la voie navigable à l'aide de tous les moyens de navigation mis à sa disposition
 - Utilise du matériel de navigation (GPS, VHF, radar, profondimètre, systèmes de sécurité, pilote automatique...)
 - Tient compte des facteurs externes (prévisions météorologiques, autres bateaux, interruptions...)
 - Interprète les signaux (feu de signalisation à l'écluse...)
 - Suit l'horaire de navigation conformément à la réglementation (temps de repos et de navigation en vigueur)
 - Tient à jour les temps de repos et de navigation
 - Assure le quart sur le pont selon l'horaire de quart
 - Débriefe avec le collègue lors du changement de garde

- Exécute les manœuvres d'abordage et d'amarrage sous la supervision du capitaine (N310301 Id16765-c)

- Détermine les manœuvres à exécuter et la prise des postes à quai sous la supervision du capitaine
- Utilise les techniques et équipements nécessaires pour aborder et amarrer le bateau en toute sécurité
- Donne des recommandations à l'équipage pour l'abordage, l'amarrage du navire sous la supervision du capitaine
- Tient compte de facteurs externes (niveau d'eau, marées, largeur des rivières et écluses...) sous la supervision du capitaine
- Donne des instructions lors de l'utilisation des câbles d'abordage et d'amarrage, des lignes d'amarrage... sous la supervision du capitaine
- Communique avec les membres d'équipage lors de l'abordage et de l'amarrage
- Communique avec les parties à terre lors de l'abordage et de l'amarrage
- Exécute les manœuvres d'attelage sous la supervision du capitaine (co 03057)
 - Donne des recommandations à l'équipage pour l'attelage du navire sous la supervision du capitaine
 - Tient compte de facteurs externes (niveau d'eau, marées, largeur des rivières et écluses...)
 - Donne des instructions pour l'utilisation des câbles d'attelage lors de l'attelage sous la supervision du capitaine
 - Communique avec les membres d'équipage lors de l'attelage
- Exécute les manœuvres (passage des ouvrages d'art, ancrage, manœuvres par mauvais temps, avarie...) avec le navire et navigue sous la supervision du capitaine (N310301 Id16765-c)
 - Navigue avec le navire et utilise à cet effet les moyens de navigation mis à sa disposition
 - Exécute des manœuvres avec le navire sous la supervision du capitaine et utilise à cet effet les moyens de navigation mis à sa disposition
 - Utilise des instruments nautiques (radar, pilote de commande...)
 - Tient compte des facteurs externes (prévisions météo, autres bateaux...)
 - Communique avec tous les acteurs (collègues, parties à quai, équipage...) lors de l'exécution des manœuvres
- Coordonne et contrôle le chargement et le déchargement des navires sous la supervision du capitaine, et assiste lors de ces opérations (N310301 Id8119-c)
 - Coordonne le chargement et le déchargement sous la supervision du capitaine
 - Vérifie la présence de défauts aux équipements du bateau
 - Manie les équipements du bateau conformément aux consignes
 - Contrôle le chargement
 - Contrôle le bon fonctionnement des installations
 - Vérifie les éléments (détecteurs d'incendie, extincteurs, fermeture de la soute...) importants pour la sécurité du bateau
 - Résout les problèmes courants et fait appel au capitaine s'il ne s'agit pas de problèmes courants et/ou s'il ne peut les résoudre lui-même
 - Communique clairement avec les autres acteurs concernant le chargement et le déchargement
 - Rend compte au capitaine des dégâts occasionnés à la cargaison
 - Place ou retire des bacs d'égouttage
 - Associe ou dissocie les tuyaux de chargement, les conduites de retour de gaz et les bras de chargement, et manipule les robinets
 - Utilise du matériel spécialisé pour la manipulation des charges (vannes automatiques, chariot d'écoutes, mât bunker...)
 - Ouvre ou ferme les écoutes
 - Vérifie si le tillac ne présente pas de fuites

- Équipe éventuellement les conteneurs d'un raccordement à l'électricité et place des « corner points » à l'endroit indiqué
- Veille à garantir le libre accès au personnel à terre
- Pompe les résidus dans des citernes de décantation
- En cas de manipulation de substances dangereuses (ADN), agit sous la supervision d'une personne certifiée
- Nettoie les soutes, citernes et crépines d'aspiration par dégazage, nettoyage vapeur ou séchage

- Exécute les tâches et contrôle le transport de passagers à bord du navire sous la supervision du capitaine (N310301 Id1579-c)
 - Exécute le transport de passagers conformément à la réglementation
 - Contrôle le placement des équipements conformément à la procédure relative à l'embarquement et au débarquement de passagers, en ce compris les personnes handicapées
 - Contrôle les effectifs maximums du bateau lors de l'embarquement de passagers
 - Veille à la présence et au bien-être des passagers sur le bateau
 - Délègue les tâches aux matelots afin d'assurer le transport et le bien-être des passagers sous la supervision du capitaine
 - Assume la responsabilité des passagers en cas de situations d'urgence (regrouper les passagers, éviter la panique, remettre les gilets de sauvetage, administrer les premiers soins...) sous la supervision du capitaine

- Exécute l'entretien du pont et des installations du pont du bateau (N310301 Id6981-c)
 - Suit le programme d'entretien
 - Exécute l'entretien et/ou veille à l'exécution du programme d'entretien du bateau (nettoyage, ponçage, dérouillage, peinture, laquage...)
 - Exécute le contrôle visuel de l'état des cordes, des câbles et du matériel d'amarrage ou supervise celui-ci
 - Procède à l'entretien des cordes et des câbles d'amarrage et du matériel d'attelage et/ou vérifie son exécution
 - Réceptionne la liste des consommables courants et commande ceux en rupture de stock
 - Surveille l'exécution de l'entretien du pont et des installations du pont
 - Procède à des rondes de contrôle
 - Utilise éventuellement un logiciel pour l'enregistrement des activités

- Veille à l'entretien préventif des moteurs et des équipements(03058)
 - Contrôle le fonctionnement du matériel, les données des instruments (pression, débit, température, etc.), les points d'usure critiques, les points de lubrification, etc.
 - Fait appel à ses sens pour détecter les anomalies dans le fonctionnement et l'état de la machine
 - Contrôle l'exécution du plan d'entretien conformément aux directives du capitaine
 - Procède à des rondes de contrôle pour l'entretien préventif
 - Verrouille la machine ou l'installation et la sécurise contre tout redémarrage incontrôlé
 - Utilise de l'outillage à main et de l'outillage électrique portatif pour l'exécution de l'entretien préventif
 - Contrôle les actions d'entretien préventif telles que le nettoyage, la lubrification, le remplacement de pièces (filtres, courroies, appoint de liquides...) et les exécute
 - Suit le besoin d'entretien curatif et/ou correctif et en notifie le capitaine

- Utilise des dispositifs de contrôle et/ou un logiciel pour l'entretien (capteur, détecteur...)
- Utilise éventuellement un logiciel pour l'enregistrement des activités relatives à l'entretien préventif
- Localise une défaillance ou panne (co 03059)
 - Consulte des sources techniques pour la localisation d'une défaillance ou d'une panne
 - Verrouille si nécessaire la machine ou l'installation et la sécurise contre tout redémarrage incontrôlé
 - Effectue un contrôle visuel et auditif de l'installation, et évalue l'état des pièces pour s'assurer de l'absence de défaillance, panne
 - Utilise des instruments de mesure (multimètre, pied à coulisse, pince ampèremétrique, contrôleur de terre, thermomètre, manomètre...) pour la localisation d'une défaillance ou d'une panne
 - Lit les codes d'erreur sur les écrans des sous-systèmes en cas de panne ou de défaillance
- Exécute des réparations ou remplacements courants en concertation avec le capitaine (co 03060)
 - Consulte des sources techniques (manuels du constructeur, schémas...) pour les réparations et remplacements courants
 - Utilise de l'outillage à main et de l'outillage électrique portatif pour les réparations et remplacements courants
 - Utilise des instruments de mesure (multimètre, pied à coulisse, pince ampèremétrique, contrôleur de terre, thermomètre, manomètre...) pour les réparations et remplacements courants
 - Évalue les dégâts et se consulte avec le capitaine au sujet d'une réparation ou d'un remplacement de pièces mécaniques, pneumatiques, hydrauliques ou électriques
 - Répare ou remplace si possible la pièce défectueuse
 - Exécute des soudures simples lors des réparations et remplacements courants
 - Procède à un test des appareils en concertation avec le capitaine
- Contrôle la sécurité du bateau (contrôle des équipements, identification des risques d'avarie...) sous la supervision du capitaine (N310301 Id15504-c)
 - Vérifie le fonctionnement des installations et du matériel de sauvetage (notamment extincteurs, embarcations de sauvetage...)
 - Participe aux exercices de sauvetage (utilisation du matériel de sauvetage, premiers secours...) et suit ceux-ci sous la supervision du capitaine
 - Travaille conformément aux procédures, consignes et accords pour ce qui concerne la manipulation des équipements de sécurité
 - Utilise la radiocommunication
- Exécute les mesures d'urgence en cas d'urgence et contrôle le matelot en accord avec le capitaine (N310301 Id15504-c)
 - Supervise l'équipage en cas de besoin ou d'urgence
 - Exécute les mesures d'urgence déléguées
 - Utilise des équipements d'urgence et de sauvetage en cas d'urgence
 - Porte du matériel de protection et de sauvetage
 - Lit le plan de sécurité et l'applique si nécessaire (homme à la mer, blessé, procédure pour quitter le navire, plan incendie, etc.)
 - Applique le plan d'évacuation
 - Dispense les premiers secours en cas d'accident
- Contrôle et exécute des tâches ménagères (N310301 Id23883-c)
 - Prépare ou veille à la préparation de plats simples

- Respecte les consignes en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire
 - Contrôle le respect des consignes d'hygiène et de sécurité alimentaire par les membres de l'équipage
 - Nettoie les installations et le pont
 - Contrôle le nettoyage des installations et du pont
 - Contrôle le processus de lavage et de séchage de textiles
 - Effectue le processus de lavage et de séchage de textiles à l'aide de machines
- Suit les stocks, constate les ruptures de stock et transmet les commandes au capitaine (N310301 Id23585- C)
 - Utilise éventuellement un logiciel de gestion des stocks
 - Tient à jour les données relatives à la consommation du matériel
 - Dresse l'inventaire du stock de pièces de rechange, produits et matériel
 - Établit les commandes des ruptures de stock et les transmet au capitaine
 - Réceptionne la commande et vérifie si elle satisfait aux exigences posées

2.2 Description des compétences/activités à l'aide des éléments de descripteur

2.2.1 Connaissances

- Connaissances de base de la réglementation en vigueur en ce qui concerne les règles relatives aux temps de navigation et de repos
- Connaissances de base de la réglementation légale et du travail
- Connaissances de base des différentes structures et équipements des ouvrages d'art
- Connaissances de base des stratégies de résolution des problèmes
- Connaissances de base des caractéristiques de classification des rivières, canaux et voies navigables maritimes
- Connaissances de base des principales voies navigables nationales et internationales
- Connaissances de base des principaux ports et terminaux dans le réseau IWT européen
- Connaissances de base des effets du déplacement de l'eau autour des navires
- Connaissances de base des plans d'arrimage
- Connaissances de base des bateaux de navigation intérieure les plus courants en ce qui concerne la structure du navire, les propriétés, les dimensions, le tonnage...
- Connaissances de base des prescriptions techniques relatives à la stabilité des bateaux de passagers en cas d'avarie
- Connaissances de base des modalités relatives à l'embarquement et au débarquement de passagers
- Connaissances de base des techniques de formation
- Connaissances de base des normes de qualité
- Connaissances de base en météorologie
- Connaissances de base des normes de sécurité électrique
- Connaissances de base en électronique : lecture et compréhension de schémas, connaissance des composants
- Connaissances de base des caractéristiques, de la structure, du fonctionnement des installations du navire (moteurs (diesel), chauffe-eau, ligne axiale de l'hélice, pompes et systèmes de réglage de pompe, compresseurs, générateurs, échangeurs de chaleur, systèmes de ventilation, installation de commande, systèmes de contrôle automatiques...)
- Connaissances de base des équipements électriques (circuits, alternateur...)
- Connaissances de base des caractéristiques des huiles de lubrification, du combustible, des liquides de refroidissement...)

- Connaissances de base des caractéristiques, de la structure et fonctionnement des installations du navire
- Connaissances de base des procédures d'urgence du bateau
- Connaissances de base de l'hydraulique
- Connaissances de base de la pneumatique
- Connaissances de base des techniques de mesure et de réglage
- Connaissances de base de l'automatisation
- Connaissances de base des techniques d'assemblage (soudures,...)
- Connaissances de base des normes HACCP
- Connaissances de base en matière d'ADN
- Connaissances de base de la gestion des stocks
- Connaissances de base du logiciel de gestion des stocks
- Connaissances de base des techniques d'inventaire
- Connaissances de base des logiciels propres à son entreprise

- Connaissance des règles de navigation
- Connaissance de la signalisation
- Connaissance des règles de sécurité dans la navigation intérieure
- Connaissance des niveaux de sécurité maritime
- Connaissance des procédures de sécurité
- Connaissance de l'utilisation de manuels
- Connaissance des mesures de prévention et des accidents du travail
- Connaissance de la sécurité de base (basic safety) : responsabilités sociales, prévention des incendies et lutte contre l'incendie, secourisme, techniques de survie personnelle, sécurité personnelle, collaboration dans des situations d'urgence et utilisation du radeau de sauvetage
- Connaissance en matière de pollution environnementale
- Connaissance de la terminologie spécialisée
- Connaissance des instruments nautiques
- Connaissance des moyens et techniques de navigation
- Connaissance des règles pour assurer le quart
- Connaissance des fonctions et des types des différents systèmes de propulsion et de commande
- Connaissance des techniques d'abordage et d'amarrage
- Connaissance des techniques d'attelage
- Connaissance des techniques de chargement et d'arrimage
- Connaissance des différents types de cargaison
- Connaissance des techniques de cordage
- Connaissance de l'ergonomie dans la navigation
- Connaissance des méthodes de gestion du coût des matériaux et infrastructures
- Connaissance des techniques de communication et des aptitudes sociales
- Connaissance de la terminologie relative à la navigation en anglais, français et allemand (riverspeak : des sujets de tous les jours ainsi que du vocabulaire et de la terminologie spécifiques utilisés dans le secteur de la navigation en anglais, allemand et français)
- Connaissance des dispositions légales en matière de navigation intérieure (transport de marchandises, règles relatives aux temps de navigation et de repos...)
- Connaissance des règles de base en matière d'hygiène
- Connaissance de la CDNI
- Connaissance de l'OVOCOM
- Connaissance des techniques de préparation de base
- Connaissance des techniques de nettoyage
- Connaissance des produits et du matériel de nettoyage
- Connaissance des techniques de lavage

- Connaissance approfondie des types de peinture et de l'utilisation de peinture

- Connaissance approfondie des procédures et produits d'entretien

2.2.2 Aptitudes

Aptitudes cognitives

- Communique efficacement avec tous les acteurs (membres d'équipage, capitaine, armateur, personnel de chargement et de déchargement...)
- Commande le navire et le ou les matelots sous la supervision du capitaine
- Échange des informations avec les collègues et autres acteurs
- S'adapte de manière flexible (changement de membres d'équipage, conditions météorologiques...)
- Est capable d'évaluer si des informations peuvent ou non être diffusées
- Fait rapport au capitaine
- Suit les indications du capitaine
- S'adapte à la réglementation et veille au maintien de l'ordre et de la discipline à bord
- Respecte les formes de communication
- Agit conformément au code (de conduite) professionnel et réglementaire
- Veille à l'application du code de conduite de la profession par les membres d'équipage
- Préviend les catastrophes
- Donne lui-même le bon exemple dans tous les actes qu'il pose et dans le suivi des directives (légal)
- Suit les instructions du capitaine
- Traduit les instructions en travaux à effectuer
- Donne des instructions concernant l'exécution des tâches au(x) matelot(s)
- Donne lui-même le bon exemple
- Suit les activités des matelots
- Donne un feedback au matelot le cas échéant
- Veille au respect des consignes en matière de sécurité et d'environnement
- Forme le matelot
- Travaille de manière ergonomique
- Travaille de manière économe
- Travaille de manière écologique
- Consulte et interprète les manuels/sources techniques
- Applique les consignes en matière de sécurité, de qualité, d'environnement et de bien-être
- Veille à ce que les matelots utilisent les équipements de protection collective au besoin
- Apprend de nouvelles techniques imposées et les applique
- Suit les formations (obligatoires) à la demande de l'armateur ou du propriétaire du bateau
- Veille à ce que les matelots respectent les directives en matière de sécurité, d'environnement, de qualité et de bien-être
- Vérifie si les nouvelles techniques imposées sont appliquées par les matelots
- Contrôle si les déchets et les restes de cargaison sont triés et évacués conformément aux prescriptions
- Vérifie si les produits dangereux et inflammables sont stockés conformément aux prescriptions
- S'assure de la récupération des matériaux
- Contrôle la collecte et le tri des liquides récupérés
- Veille à l'évacuation des restes de cargaison et des déchets conformément aux prescriptions
- Détermine l'itinéraire de navigation sous supervision
- Commande le navire sous supervision

- Définit les paramètres pour la commande du navire sous supervision
- Surveille constamment la voie navigable à l'aide de tous les moyens de navigation mis à sa disposition
- Utilise du matériel de navigation (GPS, VHF, radar, profondimètre, systèmes de sécurité, pilote automatique...)
- Tient compte des facteurs externes (prévisions météorologiques, autres bateaux, interruptions...)
- Interprète les signaux (feu de signalisation à l'écluse...)
- Suit l'horaire de navigation conformément à la réglementation (temps de repos et de navigation en vigueur)
- Tient à jour les temps de repos et de navigation
- Assure le quart sur le pont selon l'horaire de quart
- Débriefe avec le collègue lors du changement de quart
- Détermine les manœuvres à exécuter et la prise des postes à quai sous la supervision du capitaine
- Utilise les techniques et équipements nécessaires pour aborder et amarrer le bateau en toute sécurité
- Donne des recommandations à l'équipage pour l'abordage, l'amarrage du navire sous la supervision du capitaine
- Tient compte de facteurs externes (niveau d'eau, marées, largeur des rivières et écluses...) sous la supervision du capitaine
- Donne des instructions lors de l'utilisation des câbles d'abordage et d'amarrage, des lignes d'amarrage... sous la supervision du capitaine
- Communique avec les membres d'équipage lors de l'abordage et de l'amarrage
- Communique avec les parties à terre lors de l'abordage et de l'amarrage
- Donne des recommandations à l'équipage pour l'attelage du navire sous la supervision du capitaine
- Tient compte de facteurs externes (niveau d'eau, marées, largeur des rivières et écluses...)
- Donne des instructions pour l'utilisation des câbles d'attelage lors de l'attelage sous la supervision du capitaine
- Communique avec les membres d'équipage lors de l'attelage
- Navigue avec le navire et utilise à cet effet les moyens de navigation mis à sa disposition
- Exécute des manœuvres avec le navire sous la supervision du capitaine et utilise à cet effet les moyens de navigation mis à sa disposition
- Utilise des instruments nautiques (radar, pilote de commande...)
- Tient compte des facteurs externes (prévisions météo, autres bateaux...)
- Communique avec tous les acteurs (collègues, parties à quai, équipage...) lors de l'exécution des manœuvres
- Coordonne le chargement et le déchargement sous la supervision du capitaine
- Vérifie la présence de défauts aux équipements du bateau
- Manie les équipements du bateau conformément aux consignes
- Contrôle le chargement
- Contrôle le bon fonctionnement des installations
- Vérifie les éléments (détecteurs d'incendie, extincteurs, fermeture de la soute...) importants pour la sécurité du bateau
- Communique clairement avec les autres acteurs concernant le chargement et le déchargement
- Rend compte au capitaine des dégâts occasionnés à la cargaison
- Vérifie si le tillac ne présente pas de fuites
- Veille à garantir le libre accès au personnel à terre
- En cas de manipulation de substances dangereuses (ADN), agit sous la supervision d'une personne certifiée
- Exécute le transport de passagers conformément à la réglementation

- Contrôle le placement des équipements conformément à la procédure relative à l'embarquement et au débarquement de passagers, en ce compris les personnes handicapées
- Contrôle les effectifs maximums du bateau lors de l'embarquement de passagers
- Veille à la présence et au bien-être des passagers sur le bateau
- Délègue les tâches aux matelots afin d'assurer le transport et le bien-être des passagers sous la supervision du capitaine
- Assume la responsabilité des passagers en cas de situations d'urgence (regrouper les passagers, éviter la panique, remettre les gilets de sauvetage, administrer les premiers soins...) sous la supervision du capitaine
- Suit le programme d'entretien
- Exécute le contrôle visuel de l'état des cordes, des câbles et du matériel d'amarrage ou supervise celui-ci
- Procède à l'entretien des cordes et des câbles d'amarrage et du matériel d'attelage et/ou vérifie son exécution
- Surveille l'exécution de l'entretien du pont et des installations du pont
- Procède à des rondes de contrôle
- Utilise éventuellement un logiciel pour l'enregistrement des activités
- Contrôle le fonctionnement du matériel, les données des instruments (pression, débit, température, etc.), les points d'usure critiques, les points de lubrification, etc.
- Fait appel à ses sens pour détecter les anomalies dans le fonctionnement et l'état de la machine
- Contrôle l'exécution du plan d'entretien conformément aux directives du capitaine
- Procède à des rondes de contrôle pour l'entretien préventif
- Verrouille la machine ou l'installation et la sécurise contre tout redémarrage incontrôlé
- Contrôle les actions d'entretien préventif telles que le nettoyage, la lubrification, le remplacement de pièces (filtres, courroies, appoint de liquides...) et les exécute
- Suit le besoin d'entretien curatif et/ou correctif et en notifie le capitaine
- Utilise des dispositifs de contrôle et/ou un logiciel pour l'entretien (capteur, détecteur...)
- Utilise éventuellement un logiciel pour l'enregistrement des activités relatives à l'entretien préventif
- Consulte des sources techniques pour la localisation d'une défaillance ou d'une panne
- Effectue un contrôle visuel et auditif de l'installation, et évalue l'état des pièces pour s'assurer de l'absence de défaillance, panne
- Consulte des sources techniques (manuels du constructeur, schémas...) pour les réparations et remplacements courants
- Évalue les dégâts et se consulte avec le capitaine au sujet d'une réparation ou d'un remplacement de pièces mécaniques, pneumatiques, hydrauliques ou électriques
- Procède à un test des appareils en concertation avec le capitaine
- Vérifie le fonctionnement des installations et du matériel de sauvetage (notamment extincteurs, embarcations de sauvetage...)
- Participe aux exercices de sauvetage (utilisation du matériel de sauvetage, premiers secours...) et suit ceux-ci sous la supervision du capitaine
- Travaille conformément aux procédures, consignes et accords pour ce qui concerne la manipulation des équipements de sécurité
- Supervise l'équipage en cas de besoin ou d'urgence
- Exécute les mesures d'urgence déléguées
- Lit le plan de sécurité et l'applique si nécessaire (homme à la mer, blessé, procédure pour quitter le navire, plan incendie, etc.)
- Respecte les consignes en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire
- Contrôle le respect des consignes d'hygiène et de sécurité alimentaire par les membres de l'équipage

- Contrôle le nettoyage des installations et du pont
- Utilise éventuellement un logiciel de gestion des stocks
- Tient à jour les données relatives à la consommation du matériel
- Dresse l'inventaire du stock de pièces de rechange, produits et matériel
- Réceptionne la commande et vérifie si elle satisfait aux exigences posées
- Contrôle le processus de lavage et de séchage de textiles
- Réceptionne la liste des consommables courants et commande ceux en rupture de stock
- Lit les codes d'erreur sur les écrans des sous-systèmes en cas de panne ou de défaillance

Aptitude à résoudre les problèmes

- Signale une catastrophe au capitaine
- Signale les problèmes au capitaine
- Résout les problèmes courants et fait appel au capitaine s'il ne s'agit pas de problèmes courants et/ou s'il ne peut les résoudre lui-même
- Applique le plan d'évacuation

Aptitudes motrices

- Respecte l'hygiène personnelle et garde une apparence soignée
- Adapte sa tenue vestimentaire à la tâche exécutée
- Utilise des équipements de protection individuelle et collective
- Place ou retire des bacs d'égouttage
- Associe ou dissocie les tuyaux de chargement, les conduites de retour de gaz et les bras de chargement, et manipule les robinets
- Utilise du matériel spécialisé pour la manipulation des charges (vannes automatiques, chariot d'écoutes, mât bunker...)
- Ouvre ou ferme les écoutes
- Équipe éventuellement les conteneurs d'un raccordement à l'électricité et place des « corner points » à l'endroit indiqué
- Pompe les résidus dans des citernes de décantation
- Nettoie les soutes, citernes et crépines d'aspiration par dégazage, nettoyage vapeur ou séchage
- Exécute l'entretien et/ou veille à l'exécution du programme d'entretien du bateau (nettoyage, ponçage, dérouillage, peinture, laquage...)
- Utilise de l'outillage à main et de l'outillage électrique portatif pour l'exécution de l'entretien préventif
- Verrouille si nécessaire la machine ou l'installation et la sécurise contre tout redémarrage incontrôlé
- Utilise des instruments de mesure (multimètre, pied à coulisse, pince ampèremétrique, contrôleur de terre, thermomètre, manomètre...) pour la localisation d'une défaillance ou d'une panne
- Utilise de l'outillage à main et de l'outillage électrique portatif pour les réparations et remplacements courants
- Utilise des instruments de mesure (multimètre, pied à coulisse, pince ampèremétrique, contrôleur de terre, thermomètre, manomètre...) pour les réparations et remplacements courants
- Répare ou remplace si possible la pièce défectueuse
- Exécute des soudures simples lors des réparations et remplacements courants
- Utilise la radiocommunication
- Utilise des équipements d'urgence et de sauvetage en cas d'urgence
- Porte du matériel de protection et de sauvetage
- Dispense les premiers secours en cas d'accident

- Prépare ou veille à la préparation de plats simples
- Nettoie les installations et le pont
- Effectue le processus de lavage et de séchage de textiles à l'aide de machines
- Établit les commandes des ruptures de stock et les transmet au capitaine

2.2.3 Contexte

Contexte d'environnement

- Cette profession est exercée dans un environnement nautique Les activités peuvent avoir lieu partout sur le bateau
- Cette profession s'exerce selon des horaires flexibles (continu, de nuit, pendant le week-end et les jours fériés)
- Le temps de travail à bord doit respecter les temps de navigation et de repos légaux
- Cette profession s'exerce en équipe et la flexibilité nécessaire est importante pour s'adapter aux modifications du planning, à l'environnement, aux conditions climatiques et au type de cargaison
- La navigation connaît de nombreuses réglementations nationales et internationales, normes, recommandations et fiches d'information techniques en matière de qualité, de sécurité, de santé, d'hygiène, de bien-être et d'environnement
- Le port d'équipements de protection individuelle est obligatoire
- Le respect de plannings est nécessaire pour certaines tâches
- La situation à bord peut impliquer le port de charges et des travaux dans des positions et conditions difficiles.
- Cette profession implique une présence à bord 24 heures sur 24, de sorte que le capitaine doit être capable de vivre et de travailler sur une surface restreinte, pendant une période prolongée, ce qui a une influence sur la vie privée de tous les membres de l'équipage
- L'officier de veille est responsable du bateau et de l'équipage pendant son quart
- L'officier de veille travaille sous la supervision du capitaine
- L'organisation des activités est en partie déterminée par le contexte, les éléments spécifiques tels que l'infrastructure, les situations pratiques toujours changeantes et l'officier de veille doit pouvoir les gérer de manière appropriée en accord avec le capitaine
- L'équipe dont il/elle fait partie peut contenir des membres de sa famille

Contexte d'action

- L'officier de veille doit toujours respecter les consignes de sécurité et de qualité
- L'officier de veille échange des informations avec les autres membres de l'équipage de manière constructive et transparente
- L'officier de veille dirige les matelots sous la supervision du capitaine
- L'officier de veille agit conformément au code (de conduite) professionnel et réglementaire et à la réglementation
- L'officier de veille est capable de s'adapter et de se montrer flexible face aux fluctuations des facteurs environnants
- L'officier de veille doit soigneusement utiliser le matériel et les matériaux
- L'officier de veille est attentif à la sécurité alimentaire et à l'hygiène
- L'officier de veille est capable de réagir de manière adéquate dans des situations dangereuses (comme une tempête, un homme à la mer...)
- L'officier de veille porte des vêtements de protection individuelle
- L'officier de veille doit suivre les développements du secteur, ce qui nécessite une soif d'apprendre et la participation à des formations (obligatoires)

- L'officier de veille assure le quart
- L'officier de veille suit les instructions du capitaine
- L'officier de veille doit pouvoir naviguer dans des conditions normales et exécuter des manœuvres sous la supervision du capitaine
- L'officier de veille doit prendre l'initiative dans son propre domaine de compétence
- L'officier de veille doit pouvoir travailler de manière orientée solutions dans des situations courantes
- L'officier de veille doit pouvoir organiser les activités
- L'officier de veille doit superviser et contrôler le travail des matelots sous la supervision du capitaine
- L'officier de veille doit faire preuve de discrétion dans le traitement d'informations sensibles

2.2.4 Autonomie

Agit de manière autonome pour

- préparer, exécuter et contrôler ses propres tâches
- assure le quart sur le pont
- donner des ordres relevant de son domaine de compétence
- contrôler le fonctionnement des installations et du matériel de sauvetage
- suivre les stocks
- nettoyer le matériel
- exécuter l'entretien du bateau et des équipements
- réparer et/ou arrimer le matériel
- trier les déchets

Est tenu par

- Les instructions et les accords relatifs à ses activités
- Les missions imposées par le capitaine et exécutées sous sa supervision (commander le navire, aborder et amarrer, contrôler lors du chargement et du déchargement, appliquer le plan d'évacuation...)
- L'ordre de travail et le planning
- Les consignes et procédures en matière de sécurité, de santé, de qualité et d'environnement
- La législation nationale et internationale
- Le règlement d'ordre et de discipline du bateau

Fait appel

- aux membres de l'équipage pour obtenir du soutien dans l'exercice des activités
- au capitaine pour l'ordre de travail, les données, la signalisation de problèmes, les situations dangereuses et des instructions complémentaires

2.2.5 Responsabilité

- Travaille en équipe
- Agit conformément au code de conduite de la profession
- Surveille et forme les membres de l'équipage aux techniques relatives au métier
- Tient compte de la sécurité, de l'environnement, de la qualité et du bien-être et veille à leur application par le matelot
- Contrôle si les déchets sont triés et stockés
- Suit l'itinéraire de navigation déterminé et commande le navire sous la supervision du capitaine
- Exécute les manœuvres d'abordage et d'amarrage sous la supervision du capitaine

- Exécute les manœuvres d'attelage sous la supervision du capitaine
- Exécute les manœuvres (passage des ouvrages d'art, ancrage, manœuvres par mauvais temps, avarie...) avec le navire et navigue sous la supervision du capitaine
- Coordonne et contrôle le chargement et le déchargement des navires sous la supervision du capitaine, et assiste lors de ces opérations
- Exécute les tâches et contrôle le transport de passagers à bord du navire sous la supervision du capitaine
- Exécute l'entretien du pont et des installations du pont du bateau
- Veille à l'entretien préventif des moteurs et des équipements
- Localise une défaillance ou une panne
- Exécute des réparations ou remplacements courants en accord avec le capitaine
- Contrôle la sécurité du bateau (contrôle des équipements, identification des risques d'avarie...) sous la supervision du capitaine
- Exécute les mesures d'urgence en cas d'urgence et contrôle le matelot en accord avec le capitaine
- Contrôle et exécute des tâches ménagères
- Suit les stocks, constate les ruptures de stock et transmet les commandes au capitaine

2.3 Attestations

Pas d'attestations requises.

Vu pour être joint à l'arrêté du Gouvernement flamand du 25 janvier 2019 portant reconnaissance de la qualification professionnelle d'officier de veille de navigation intérieure.

Bruxelles, le 25 janvier 2019

Le Ministre-Président du Gouvernement flamand,

Geert BOURGEOIS

La Ministre flamande de l'Enseignement,

Hilde CREVITS

Le Ministre flamand de l'Emploi, de l'Économie, de l'Innovation et des Sports,

Philippe MUYTERS